



FRANCE STRATÉGIE

PROGRAMME

Consultation

Pour une stratégie nationale de l'enfance et de l'adolescence

Mercredi 4 février 2015 de 13h45 à 18h30

Maison de la Chimie
28 rue Saint-Dominique – Paris 7^e

France Stratégie a été missionné par le Premier ministre pour préfigurer la stratégie nationale de la France pour l'enfance et l'adolescence. Une commission présidée par François de Singly a été installée en décembre 2013. Elle a élaboré un ensemble de principes directeurs et formulé des propositions dessinant un horizon de moyen terme. Lors de cette demi-journée, les grands axes de son projet de rapport seront présentés et discutés.

La commission plaide pour une réunification des différentes dimensions de l'identité de l'enfant et de l'adolescent, tout en respectant les spécificités - la famille n'est pas l'école, l'école n'est pas un mouvement d'éducation populaire, etc. Tous les éducateurs devraient cependant avoir un objectif commun, ce qui engage une perspective de décloisonnement. Sont concernées les politiques publiques qui

structurent la vie des enfants et des adolescents (éducation, famille, protection de l'enfance, etc.). Le rapport les pense ensemble autour d'un fil unificateur, le développement complet pour chaque enfant et adolescent. Favoriser à la fois la formation de soi et le souci de la vie commune s'impose comme une nouvelle responsabilité collective.

Quatre axes imbriqués structurent le rapport :

- Axe I : former un individu relié, « connecté » à autrui
- Axe II : développer les capacités et les talents variés pour se réaliser et s'intégrer dans la société
- Axe III : protéger et accompagner l'autonomisation
- Axe IV : développer l'égalité d'accès aux ressources (de santé, de loisirs, d'éducation, de logement)

www.strategie.gouv.fr

13h45 Introduction

Jean PISANI-FERRY, commissaire général, France Stratégie

14h00 Le développement complet pour un individu relationnel : une logique unifiée

François de Singly, professeur, université Paris Descartes, Centre de recherche sur les liens sociaux, président de la commission enfance et adolescence

Vanessa Wisnia-Weill, chargée de mission, département Société, Institutions et Politiques sociales, France Stratégie, rapporteur général de la commission enfance et adolescence

Première partie. Les grands objectifs du développement complet

14h20 Focus sur l'axe I : l'éducation aux liens

L'enfant est construit, autant qu'il se construit, dans des groupes d'appartenance divers. L'école étant l'instance centrale de socialisation des enfants et des adolescents, l'éducation aux liens (pouvoir nouer des liens amicaux et sociaux dans le cadre de règles communes, apprendre à s'impliquer, à coopérer, et aussi à savoir vivre la conflictualité) devrait devenir un objectif majeur, aux côtés des objectifs d'instruction.

Président de séance : François de Singly

Présentation du projet de rapport par les membres de la commission :

Frédéric Worms, directeur du Centre international d'études de la philosophie française contemporaine, École normale supérieure

Andrée Sfeir, déléguée générale de l'association EVEIL, présidente du COFRADE

Mercedes Erra, fondatrice de BETC et présidente exécutive d'Havas Worldwide

Intervenants (hors commission) :

Maria Huerta, analyste à la direction de l'éducation et des compétences, OCDE

Sophie Mancel, responsable nationale des 8-11 ans aux Scouts et Guides de France

Patrick Belamich, pédopsychiatre, médecin directeur du Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Fontainebleau

Bruno Jarry, directeur du Clavim (Culture, loisirs à Issy-les-Moulineaux)

Discussion avec la salle

15h20 Focus sur l'axe II : faire émerger des capacités et des talents pour chacun

Les enfants et les adolescents doivent pouvoir développer des capacités et des talents propres, pour s'affirmer et être reconnus singuliers. Cela suppose une inflexion du modèle éducatif offrant une réponse globale aux risques de désengagement vis-à-vis de l'école et aux enjeux d'équiper les enfants en connaissances et compétences : parcours plus personnalisés incluant d'autres dimensions que la compétition individuelle ou l'acquisition de connaissances académiques, mais aussi des défis, voire le relèvement de certaines exigences dans les apprentissages.

Présidente de séance : Vanessa Wisnia-Weill

Présentation du projet de rapport par les membres de la commission :

François Dubet, professeur de sociologie à l'université de Bordeaux et directeur d'études à l'EHESS

Anne Barrere, professeure à l'université Paris Descartes, Centre de recherches sur les liens sociaux

François Taddéi, directeur de recherche en biologie des systèmes à l'Inserm, faculté de médecine Necker, directeur du Centre de recherches interdisciplinaires à Paris

Intervenants (hors commission) :

Michel Pantebre, proviseur du lycée Buffon

Nicolas Sadirac, directeur de l'École 42

Johann Yebbou, inspecteur général de l'Éducation nationale et responsable des Olympiades de mathématiques

Discussion avec la salle

Pause



Deuxième partie : les conditions d'un développement complet pour tous

Pour que tous les enfants puissent développer des liens et des capacités, des conditions doivent être réunies. Certaines tiennent à la spécificité de l'enfance. La commission insiste alors sur le rôle des adultes dans l'accompagnement de l'autonomisation des enfants et dans leur protection. En outre, la lutte contre les inégalités suppose un meilleur accès à certaines ressources prioritaires, et donc une meilleure coordination entre les parents, les services sociaux et de santé, et l'ensemble des professionnels éducatifs et culturels.

16h45 Focus sur les axes III et IV : protéger et accompagner vers l'autonomie et développer l'égalité d'accès aux ressources

Président de séance : François de Singly

Présentation du projet de rapport par les membres de la commission :

Bruno Palier, directeur de recherche CNRS, Centre d'études européennes, Sciences Po Paris

Édouard Durand, magistrat, coordinateur chargé de la formation à l'École nationale de la magistrature

Nadège Séverac, sociologue, rapporteur protection de l'enfance pour la commission

Intervenants (hors commission) :

Elie Allouch, directeur de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Vienne.

Marie-Laure Cadart, médecin de protection maternelle et infantile (PMI), anthropologue et membre de l'Association des collectifs enfants parents professionnels (ACEPP)

Chantal Rimbault, directrice de la protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne

Discussion avec la salle

17h45 Le projet de stratégie de l'enfance et les horizons de réformes

Président de séance et conclusion :

Selma Mahfouz, commissaire adjointe, France Stratégie

Elizabeth Laithier, présidente du groupe de travail « petite enfance » de l'Association des maires de France (AMF)

Michèle Barzach, présidente de l'Unicef France

Hélène Paoletti, directrice de l'Agence du service civique

Geneviève Avenard, Défenseure des enfants

Roger Vrand, sous-directeur de la vie scolaire et des établissements, Direction générale de l'enseignement scolaire

Sylvie Le Chevillier, directrice de cabinet, adjointe du directeur général de la Caisse nationale d'allocations familiales

Elliott Nouaille, président du Syndicat général des lycéens (SGL)

Sylviane Giampino, psychanalyste, CEP-enfance

RETROUVEZ
LES DERNIÈRES ACTUALITÉS
DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



CommissariatStrategieProspective



@Strategie_Gouv



FRANCE STRATÉGIE



France Stratégie est un organisme de concertation et de réflexion. Son rôle est de proposer une vision stratégique pour la France, en expertisant les grands choix qui s'offrent au pays. Son action repose sur quatre métiers : évaluer les politiques publiques ; anticiper les mutations à venir dans les domaines économiques, sociétaux ou techniques ; débattre avec tous les acteurs pour enrichir l'analyse ; proposer des recommandations au gouvernement. France Stratégie joue la carte de la transversalité, en animant un réseau de huit organismes aux compétences spécialisées.